

## UN TERRITOIRE FERTILE POUR LA RESILIENCE ET LES EXPERIMENTATIONS

L'industrialisation de l'agriculture et la transformation de l'alimentation des populations, phénomène à l'œuvre en France depuis 70 ans, n'a pas épargné le bassin stéphanois. Ce dernier reste pourtant l'un de ceux qui, plus qu'ailleurs a su maintenir un réseau de petites fermes, un lien entre paysans et citadins (marchés, jardins ouvriers ...), des habitudes de transformation et de vente directe. Ceci a permis à ces fermes de conserver, plus qu'ailleurs, une plus-value économique, et une capacité d'adaptation et de résilience, notamment grâce aux circuits courts. Ce lien à la terre est un atout fort et un ressort de notre territoire, un marqueur d'identité dont les élus comme les citoyens, peuvent et doivent s'emparer.

Pourtant notre territoire est fortement menacé par la situation globale : allongement des chaînes de valeur, méfaits de l'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation sur la santé, l'environnement et le climat, disparition de 5 millions d'emplois agricoles en 70 ans, perspective de disparition massive de fermes dans les prochaines années.

Les citoyen·nes se sont mobilisés, et l'on a vu l'arrivée d'acteurs locaux décidés à prendre à bras-le-corps leur devenir : organisations paysannes et fermes, associations, réseaux et coopératives. Tous ont investi les circuits courts pour explorer de nouvelles manières de produire, transformer distribuer et consommer. Ces acteurs militants, associatifs et économiques, ont proposé une autre façon de produire et s'alimenter à laquelle ont adhéré des milliers de consommateurs·trices qui, par leur transition alimentaire ont pu enclencher une transition bio, agroécologique et paysanne des fermes du territoire.

La résilience, le rebond de notre territoire en matière agricole et alimentaire, nécessitent que les élu·es s'emparent et accompagnent ces mutations, soutiennent l'écosystème à l'œuvre, afin qu'il révèle son potentiel. Un PAT est une formidable opportunité pour y parvenir et pourrait faire de SEM un territoire remarquable et visionnaire en matière de **relocalisation** agricole et alimentaire.

## SIX PRINCIPES FONDATEURS

Selon nous, un P.A.T. réussi est un P.A.T. qui :

→ **Est pensé à l'échelle interterritoriale** : il est fondamental de penser une stratégie alimentaire et agricole à l'échelle du bassin stéphanois en lien avec les autres collectivités. Relocaliser la chaîne alimentaire à l'échelle du bassin stéphanois est déjà une gageure, le faire uniquement à l'échelle de SEM est un non-sens.

→ **Favorise une agriculture d'intérêt général** : un PAT doit nécessairement privilégier une agriculture qui crée de l'emploi, protège et régénère l'environnement et la biodiversité, pense son impact carbone, coopère avec son environnement et intègre les enjeux de son territoire.

→ **S'appuie sur l'écosystème associatif et coopératif** qui prolonge la recherche de l'intérêt général de la production jusque dans les structures de transformation, de distribution et de consommation.

→ **Prend position et crée du débat** : la relocalisation est un processus complexe qui nécessite beaucoup d'intelligence collective et d'ingénierie. Éviter les scléroses d'une planification rigide, les solutions simplistes avec peu d'impacts et bousculer les schémas établis, c'est questionner les acteurs en place, confronter nos idées et nos stratégies, produire des objectifs et des feuilles de route commun.ne.s.

→ **Fait le choix de la coopération** : pour inventer un nouveau modèle, il n'y a pas d'autre choix que celui de la coopération : articuler les acteurs les uns avec les autres pour démultiplier les synergies, se renforcer plutôt que s'affronter. C'est la concurrence des acteurs de la chaîne alimentaire qui a conduit aux problèmes agricoles et alimentaires actuels.

→ **Est ambitieux et volontariste** : Il faut que la collectivité prenne le sujet à bras le corps et déploie une politique publique à la hauteur des enjeux. Dans une économie mondialisée, le seul marché n'aura pour effet que d'accélérer l'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation, de dégrader l'autonomie alimentaire de métropoles comme Saint-Étienne.

## DIX ACTIONS POUR UN P.A.T. AMBITIEUX ET IMPACTANT

### Stimuler une production vertueuse pour l'autonomie alimentaire du bassin stéphanois :

#### 1. Foncier : sanctuariser les terres agricoles et répartir le potentiel de production.

- ▶ Préserver les terres agricoles, en agissant par les outils d'urbanisme (type P.A.E.N.) pour la sanctuarisation des terres agricoles existantes,
- ▶ Identifier et différencier la gestion des terres agricoles à haut potentiel notamment dans l'accès à l'eau, pour les protéger, et en faciliter le partage,
- ▶ Créer une ceinture nourricière à l'aide d'une régie foncière métropolitaine qui mette en réserve du foncier irrigable pour installer maraîchers & arboriculteurs,
- ▶ Faire que les collectivités s'impliquent dans les outils d'organisation (comités techniques SAFER par exemple), afin que la priorité aille vers le développement net du nombre de fermes et d'emplois agricoles, plutôt qu'à l'agrandissement.

#### 2. Favoriser l'installation / transmission des fermes :

- ▶ Soutenir les programmes d'installation / transmission pour faciliter les reprises des fermes du territoire métropolitain et faciliter l'installation de nouveaux paysan.ne.s, notamment via du test.
- ▶ Orienter les installations en fonction des filières en déficit de production notamment sur des modèles technico-économiques adaptés au marché de gros / demi-gros.
- ▶ Stimuler des vocations pour augmenter le nombre de candidat.e.s à l'installation. Proposer de nouvelles formes d'entreprenariat agricole en adéquation avec les attentes des nouvelles générations (type CAE).
- ▶ Construire un parcours à l'emploi avec les acteurs de la réinsertion. (Chômage → Jardins de Cocagne / agriculture urbaine → test → installation).
- ▶ Mettre en place une bourse d'emploi agricole pour faciliter les recrutements dans les fermes et accompagner les producteurs dans leur fonction employeur.

#### 3. Appui à la transition vers une agriculture biologique et paysanne des fermes :

- ▶ Appuyer et densifier des programmes de formation à l'agriculture bio et à l'agroécologie, ainsi que le développement des programmes d'échanges de pratiques des différentes OPA.
- ▶ Encourager et accompagner le développement de systèmes d'exploitation diversifiés, favorables à l'intégration des fermes dans leur environnement écologique, social et économique.
- ▶ Développer massivement l'agroforesterie : mettre en œuvre un vaste plan de plantation de haies et d'arbres intra-parcellaires pour augmenter la résilience climatique et agronomique des fermes et développer des filières bois énergie / bois d'œuvre / biomatériaux pour une source de revenu supplémentaire pour les paysan.ne.s.
- ▶ Développer les débouchés et une organisation collective efficiente.

#### 4. Filières et interprofessions territoriales :

- ▶ Valoriser l'existence et le maintien de canaux diversifiés de distribution et de commercialisation : ventes à la ferme, magasins de producteurs, marchés de plein vent, AMAPs, magasins spécialisés.
- ▶ Accompagner le développement et l'émergence de filières entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire (producteur / transformateur / distributeur) afin de planifier et répartir les volumes à produire / transformer / commercialiser, élargir les gammes de produits, viser des prix équitables (rémunérateurs pour les travailleur.se.s et accessibles pour les consommateur.rice.s) et compétitifs (correctement arrimés aux marchés régionaux et nationaux). Ces filières peuvent être un axe majeur de transition agroécologique des exploitations d'élevage (céréales et légumineuses pour l'alimentation humaine / légumes de plein champs).
- ▶ Mobiliser les métiers de bouche (boulangeries, boucherie, fromagerie, primeurs) dans cette dynamique. Ce cadre interprofessionnel pourrait faire émerger un cahier des charges par filière permettant de définir à l'échelle territoriale les objectifs sociaux et environnementaux de l'agriculture et l'alimentation. Ces cahiers des charges pourraient être déployés de manière participative pour permettre l'interrelation des acteurs et pourraient déboucher sur des marques territoriales qui mettraient en avant les spécificités du terroir stéphanois.

## 5. Restauration collective et commerciale :

- ▶ Faire évoluer les pratiques en cuisine, lutter contre le gaspillage alimentaire, et valoriser localement les biodéchets alimentaires pour générer des économies permettant d'augmenter la part des produits AB, paysans et locaux dans la restauration collective et commerciale.
- ▶ Réorienter la commande publique vers les filières territoriales pour catalyser la transition agroécologique du territoire en adaptant les marchés publics aux contraintes de la production locale.
- ▶ Travailler les prix (accentuer la tarification progressive des repas) et la qualité des repas des cantines pour un véritable accès à une alimentation de qualité pour le plus grand nombre.

### Mobilisation du grand public et alimentation de qualité pour tou.te.s

## 6. Sensibilisation et mobilisation du grand public

- ▶ Encourager les initiatives qui favorisent la prise de conscience du grand public sur les enjeux agricoles et alimentaires, qui communiquent sur l'actualité de la transition agricole et alimentaire sur le bassin stéphanois, qui font évoluer les pratiques alimentaires, qui redonnent une image moderne et attractive du monde agricole et rural, qui favorisent la rencontre entre les urbains et les ruraux.
- ▶ Créer un portail internet citoyen et partenarial sur les thématiques de la transition agricole, alimentaire et environnementale et faire connaître les différents canaux de commercialisation des produits bio et locaux.
- ▶ Mobiliser les centres sociaux, amicales laïques, jardins ouvriers / de santé / partagés, associations de quartier pour mobiliser les habitants vers un programme d'agriculture urbaine, de compostage de quartier et le développement de cantines de quartier. (Lien à faire avec Quartiers fertiles).

## 7. Accessibilité alimentaire pour tou.te.s :

- ▶ Appuyer la structuration et le développement du collectif solidarité alimentaire pour mettre en œuvre un vrai système de solidarité alimentaire territorial.
- ▶ Augmenter la collecte et la valorisation sociale d'inventures de distributeurs et d'excédents / écarts de production des producteurs / transformateurs par le soutien à une logistique de solidarité alimentaire (récupération, stockage, redistribution).
- ▶ Faire de SEM un territoire d'expérimentation d'une forme de sécurité sociale de l'alimentation.
- ▶ Appuyer la structuration d'une caisse de solidarité et y abonder : créer un nouvel outil de politique publique, ou adapter ceux existants, permettant à des publics cibles (étudiants, seniors), et notamment aux plus démunis d'accéder à des produits locaux et de qualité, compensant la perte de pouvoir d'achat que cette consommation implique (tarification adaptée, aides à la personne, promotion).
- ▶ Financer des « défi Famille à alimentation positive » pour faire évoluer les pratiques de consommation vers des produits et des circuits AB et locaux.

### R&D / Facilitation - régulation / ingénierie financière

## 8. Études :

- ▶ Permettre des études et de la recherche/action autour des problématiques agri-alimentaires (Terralim / Groupe de recherche universitaire des assises de la transition / Études et cartographies foncières et notamment les terres à haut potentiel / Recherche action sur de l'agroécologie, etc.).
- ▶ Étudier la création d'emploi via le développement d'un tel écosystème.

## 9. Mobiliser et coordonner l'écosystème :

- ▶ Mettre les acteurs autour de la table pour articuler les actions des uns et des autres, stimuler la coopération plutôt que la concurrence.
- ▶ Coordonner l'action de SEM avec les autres PAT du sud de la Loire (PaiT). Intégrer des acteurs de notre écosystème au COPIL du PAT.

## 10. Ingénierie financière :

- ▶ Des sources de financements conséquentes existent : mettre des moyens humains pour débloquer ces financements départementaux / régionaux / nationaux / européens pour financer le programme d'action de l'écosystème d'acteurs et de la métropole.
- ▶ Créer une AMO gratuite aux paysan-ne.s du territoire pour l'établissement de leurs réponses aux appels d'offres alimentaires.



- **Le Treuil** -  
Tiers lieu rural de la transition agricole et alimentaire sur le bassin stéphanois, composé de 29 personnes morales.



- **De la Ferme au Quartier** -  
Plateforme territoriale sous format coopératif qui fait émerger des filières territoriales circulaires et équitables sur le bassin stéphanois.



- **La Fabrique de la transition** -  
Groupement de 15 structures de la transition écologique et sociale du bassin stéphanois.



- **ADDEAR** -  
Association de développement de l'agriculture paysanne dans la Loire.



- **Bio a Pro** -  
Coopérative de distribution de produits AB dans le Rhône et la Loire.



- **ARDAB** -  
Groupement des agriculteur.rice.s AB du Rhône et de la Loire.



- **GRAP** -  
CAE régionale des métiers de la transformation et de la distribution alimentaire.



- **La Fourmière** -  
Supermarché coopératif de la ville de Saint-Étienne.



- **Biocoop** -  
Réseau de 678 magasins bio en France.



- **OASIS** -  
Jardin de cocagne à Saint-Just Saint Rambert : réinsertion par l'activité économique par le maraîchage.



- **Ethic Table** -  
Structure de réinsertion par l'activité économique autour d'un restaurant, un service traiteur et un projet de cuisine centrale avec des produits bios et locaux.



- **ACI Montaud** -  
Ateliers et chantiers d'insertion autour d'une activité bois (menuiserie) et d'un jardin pédagogique dans le quartier de Montaud.



- **FABuleuse cantine** -  
Cantine créative du quartier manufacture et conserverie à base d'inventus alimentaires.



- **Compost'ond** -  
Coopérative territoriale de collecte et compostage de biodéchets et déchets verts. Distribution de compost et broyats sur le bassin stéphanois.



- **Le Pain du Loup** -  
Fournil coopératif AB dans le centre-ville de Saint-Étienne.



- **Terrain d'entente** -  
Association de pédagogie sociale et de travail de rue dans le quartier Beaubrun-Tarentaize.



- **La Tablée** -  
Cantine participative du quartier Crêt de Roch.



- **Coop Sol 42** -  
Jardins collectifs pour personnes précaires.

**Coop Sol 42**



- **Réseaux AMAPs** -  
Alliance de paysan.ne.s et citoyen.ne.s pour la distribution de produits de qualité dans des lieux de distributions.

La Ferme en Chantier



- **Ferme en chantier** -  
Acteur de l'agriculture urbaine sur Saint-Étienne : revitalisation de friches urbaines via des jardins collectifs en permaculture...



- **Tatou juste** -  
Association qui organise le salon annuel de la transition écologique à Saint-étienne (9000 visiteurs).



- **Le Lien** -  
Monnaie locale du bassin stéphanois.



- **Verts-de-Terre** -  
Association qui organise le printemps de l'agriculture paysanne (annuel) et le salon de l'agriculture paysanne (biennale).